

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: Ordinations par Son Eminence le Cardinal Taschereau, à la Basilique Notre-Dame de Québec; M. l'abbé Georges Eugène Têtu est le cinquième prêtre dans la famille de feu le Dr Ludger Têtu de la Rivière-Ouelle. —L'église de la Bonne Ste Anne de Beaupré déclarée Basilique mineure. —L'Hon. M. H. G. Joly présidera à l'exposition provinciale qui doit avoir lieu à Québec. —Membres de l'Assemblée Législative de Québec. —Médaille de colonisation offerte aux zéloteurs. —Questions agricoles à l'Assemblée Législative de Québec.

Causerie Agricole: Elevage des bêtes à laine (Suite). —Le métissage.

Sujets divers: Difficulté de prendre un cheval lorsqu'il est au pâturage. —Le poulailler: l'incubation des poules. —Dindes couveuses. —Confection d'un herbier.

Choses et autres: Le troupeau de bétail Ayrshire sur la ferme-modèle du Collège de Ste Anne. —Une brochure relative à l'élevage des chevaux. —Cercle agricole de St François de Matapédiac.

Bibliographie: "Paillette d'or," cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.

Recettes: Moyen de connaître les œufs qui produiront des coqs ou des poules. —Manière de faire du vinaigre de cidre.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

REVUE DE LA SEMAINE

Ordinations à la Basilique Notre-Dame de Québec — Dimanche dernier, Son Eminence le Cardinal Taschereau a fait les ordinations suivantes à la Basilique Notre-Dame de Québec :

Sous-diaconat: MM. Clovis Arsenault, Stanislas Irénée Lecours et Patrick O'Reilly;

Diaconat: MM. Pierre Siméon Beaulieu et Joseph Fabien Dumais;

Prêtrise: MM. Pierre Antoine Georges Miville, Louis Magloire Antoine Bacon, Georges Eugène Têtu et Joseph Ulric East.

MM. Bacon, Miville, Têtu, Dumais et Beaulieu sont d'anciens élèves du Collège de Ste-Anne. M. Bacon, fils de feu le Dr Bacon de Montmagny, est le neveu du Rév. M. Chs Bacon, curé de l'Islet.

M. Georges Têtu est le fils cadet de feu le Dr Ludger Têtu de la Rivière Ouelle et le cinquième prêtre de cette famille, ce qui est quelque chose d'inouï dans les annales ecclésiastiques du Canada. Il est frère de Mgr Têtu de l'archevêché, et de MM. les abbés Alphonse et François Têtu, professeurs au Collège de Ste Anne. Un autre de leurs frères, M. l'abbé Ludger Têtu, a trouvé une mort tragique dans les flots du St-Laurent, il y a quelques années. M. l'abbé G. Têtu a dit sa première messe à l'église de Notre-Dame des Victoires, à la basse ville de Québec; il est nommé vicaire à la Basilique Notre-Dame de Québec.

L'église de la Bonne Ste Anne de Beaupré déclarée Basilique mineure.—Les journaux de Québec informent que l'église de Ste-Anne de Beaupré a été déclarée Basilique mineure par Sa Sainteté Léon XIII. Il y aura, dans la nouvelle Basilique sept autels fixés à l'instar de St-Pierre de Rome. Le Souverain Pontife fera couronner la statue de la Bonne Ste Anne de Beaupré, par Son Eminence le Cardinal Taschereau, le 26 juillet jour de la fête patronale.

L'Hon. M. G. H. Joly présidera à l'exposition provinciale de Québec.—Nous apprenons avec plaisir que sur

la demande qui lui en a été faite, l'Hon. M. Joly présidera à la prochaine exposition provinciale qui aura lieu à Québec. L'Hon. M. Joly, quoique entièrement retiré de la vie politique, n'a pu refuser son précieux concours à une exposition dont les cultivateurs doivent retirer de si précieux avantages et qu'il saura rendre aussi intéressante que possible au point de vue agricole. Nous connaissons assez le dévouement de l'Hon. M. Joly à tout ce qui a trait à l'agriculture, pour croire que les produits agricoles et les instruments aratoires occuperont une première place à cette exposition.

Assemblée Législative de Québec—La Chambre de Québec compte actuellement dix-huit avocats, deux bourgeois, seize commerçants, onze cultivateurs, un instituteur, deux journaliers, un marchand, cinq médecins et neuf notaires, soit soixante et cinq députés.

La colonisation.—Le Révd. Père Nolin, prédicateur de la colonisation, a fait frapper une magnifique médaille qu'il se propose de distribuer aux zélés de la colonisation.

Voici l'explication qu'en donne le zélé prédicateur :

Médaille de colonisation offerte en récompense aux zélés.

LÉGENDE ET IDÉE.

Le côté religieux porte, comme fond, la feuille d'érable, symbole du Canada,—avec une gravure du Sacré-Cœur de Jésus au centre de la feuille d'érable : c'est le symbole de Jésus au milieu du Canada, le protecteur, lui dispensant les trésors de grâces et d'amour.

La légende porte : " Souvenir au zélé, " et J. H. S., Jésus sauveur des hommes.

Le côté patriotique a aussi la feuille d'érable pour fond.—Au dessus du centre est la croix surmontant un soleil : c'est la croix plantée par Jacques-Cartier sur les bords du Saint-Laurent ; les rayons de lumière et de chaleur qui s'en échappent indiquent les fonctions de la croix d'illuminer notre pays, de lui montrer le chemin du ciel, et de lui communiquer le feu de l'amour et de l'énergie dans le bien.

Plus bas est un paysage : d'un côté la mer portant le voilier de Jacques-Cartier en route pour le Canada sur le rivage, un champ de labour, et la charrue ; c'est la charrue, symbole de l'agriculture et de la colonisation qui a fait le Canada ce qu'il est ; à droite, un champ de blé et une maison de cultivateur ; elle indique l'aisance et le bien-être résultant de la " colonisation. "

Au bas un petit castor dans les feuilles d'érable ; c'est l'ancien emblème de notre nationalité, tel qu'adopté par nos ancêtres.

Questions agricoles à l'Assemblée Législative de Québec.

M. Bernatchez, du comité d'agriculture, émigration et colonisation, a présenté mardi, le 10 mai courant, à la chambre, le quatrième rapport de ce comité, qui se lit comme suit :

" Votre comité, après avoir étudié le mémoire du premier congrès des Cercles Agricoles, et après avoir entendu ses délégués, a l'honneur de soumettre à la

considération de Votre Honorable Chambre, les remarques suivantes :

Sociétés d'agriculture.

Les sociétés d'agriculture méritent d'être maintenues, mais votre comité recommande qu'un contrôle et un système d'inspection plus efficaces soient exercés sur ces sociétés, par l'intermédiaire du Conseil d'agriculture.

Cercles agricoles.

Les Cercles Agricoles sont appelés à rendre de grands services à la cause de l'agriculture, et méritent qu'on leur accorde de l'aide pécuniaire. Pour cela une partie des sommes d'argent qui sont votées chaque année, en faveur des sociétés d'agriculture et qui ne sont pas réclamées, pourraient être affectées à l'encouragement des cercles agricoles pourvu que chaque cercle subventionné n'ait pas moins de vingt-cinq membres actifs.

Le Conseil d'agriculture exercerait le même contrôle sur les cercles agricoles que sur les sociétés d'agriculture.

L'octroi accordé aux cercles agricoles devrait être égal à la somme souscrite par les membres, sans toutefois dépasser \$50.00 pour chaque cercle.

Les cercles, pour obtenir cet octroi, devraient remplir les conditions imposées par le gouvernement, c'est à savoir :

- 1o. D'élire des officiers tous les ans ;
- 2o. De faire des procès-verbaux de leurs opérations et de les conserver ;
- 3o. D'avoir au moins six réunions par année, suffisamment annoncées, et de ne s'occuper, dans ces réunions, que de questions agricoles ;
- 4o. D'envoyer tous les ans, au Conseil d'Agriculture, un rapport de leurs opérations et de l'emploi de leurs finances ;
- 5o. De ne se servir des fonds du cercle que dans l'intérêt de la classe agricole.

Des conférenciers compétents devraient être mis à la disposition des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture ; chaque cercle ayant le droit d'avoir une conférence au moins une fois par année.

Fermes expérimentales.

La création d'une ou plusieurs fermes expérimentales est une question d'une grande importance et qui mérite la sérieuse considération de votre honorable chambre.

Ecoles d'agriculture.

Votre comité croit qu'en donnant une somme discrétionnelle, par année, à chaque école d'agriculture, on leur fournirait la part qu'elles méritent pour compléter leur musée et leur laboratoire, et les moyens de s'assurer les services de personnes parfaitement compétentes pour donner l'enseignement et diriger les expériences.

Les avantages si bien expliqués dans le mémoire du congrès, se trouveraient réunis dans chaque école et il y aurait ainsi trois stations agronomiques au lieu d'une, représentant chacune une région différente, sans compter celle fondée par le gouvernement fédéral et qui est à la disposition du public.

Quant à l'enseignement agricole pour les filles, votre comité recommande de prendre en considération toute proposition qui serait faite au gouvernement par le conseil de l'Instruction publique ou par l'autorité religieuse.

Plantation d'arbres.

Pour obvier aux grands inconvénients du déboisement, votre comité recommande à votre honorable Chambre d'encourager la plantation d'arbres. Mais cet encouragement stimulé par les autorités religieuses et civiles, devrait s'étendre jusqu'à la plantation des arbres fruitiers, à raison de leurs revenus considérables.

Pour cela un octroi spécial pourrait être voté pour la culture, l'acclimatation et la propagation des arbres fruitiers des vieux pays, dans toute la partie Est de la province, comme la chose se pratique dans la partie Ouest. Une société pourrait se former, à cet effet s'engageant à remettre mille pommiers greffés sur racine, pour être distribués, pendant plusieurs années consécutives à chaque société d'agriculture.

La société d'horticulture du comté de l'Islet, qui a déjà exhibé des produits admirables serait de suite en état de propager ces arbres fruitiers dans ces différentes campagnes.

Vigne sauvage.

La maison Barré & Cie nous ayant exhibé dernièrement un échantillon de ses vins canadiens, faits avec la vigne sauvage, votre comité recommande, de plus, à votre honorable chambre, d'encourager la culture de cette vigne, afin d'engager les cultivateurs à fabriquer les vins délicieux qui devraient faire concurrence aux boissons fortes et les remplacer entièrement.

Les sociétés d'agriculture pourraient accorder un prix pour la culture la mieux réussie de la vigne sauvage et celle des arbres fruitiers.

Élevage des bestiaux.

Votre comité est d'opinion que la distribution d'un certain nombre d'exemplaire du livre de M. Couture sur l'élevage des bestiaux serait grandement avantageuse aux cultivateurs.

Commission.

Comme il importe de décider sûrement sur les importantes innovations qui ont été tant de fois suggérées à ceux qui s'occupent de l'avancement de l'agriculture dans cette province, votre comité recommande la nomination d'une commission chargée de faire des investigations au sujet de tout ce qui se rattache à notre système d'agriculture, et de s'enquérir si nos diverses institutions agricoles atteignent bien le but désiré, en donnant à cette commission tous les pouvoirs jugés nécessaires pour rendre son travail efficace.

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES BÊTES À LAINE (Suite).

Le métissage.—Le métissage est le troisième moyen connu pour améliorer les bêtes à laine. Nos lecteurs savent déjà que cette opération consiste d'abord à croiser la race indigène avec une race améliorée et

possédant les caractères et les aptitudes que l'on veut faire acquérir à la première; puis à continuer le travail en pratiquant une sélection intelligente parmi les sujets croisés, afin de fixer les qualités acquises.

Dans le métissage, deux forces opposées sont en présence et agissent en sens contraire; de sorte que l'éleveur obtient une amélioration qui n'est que la résultante de ces deux forces. D'un côté, il y a l'influence amélioratrice des reproducteurs étrangers soutenue par la fixité et l'ancienneté de la race commune, rendues plus fortes par le concours des circonstances locales au milieu desquelles le type indigène s'est formé et conservé.

Une lutte s'établit entre ces deux influences contraires et la victoire reste souvent à la race commune. Afin de prévenir cet échec dans l'amélioration par le métissage, il est d'abord absolument nécessaire de diminuer l'action des circonstances locales. Pour cela, il faut améliorer le régime, donner aux nouveaux sujets une nourriture plus abondante, plus variée et des soins d'entretien plus en rapport avec l'augmentation de leurs besoins. On conçoit facilement que si on voulait nourrir les métis obtenus par le croisement d'une race améliorée avec une race commune comme on nourrit cette dernière, les métis ne trouveraient pas dans l'alimentation les éléments propres à satisfaire aux exigences de leur accroissement plus rapide et plus considérable. Ils se seraient guère plus qualifiés que la généralité des sujets avant qu'aucune amélioration ait été essayée, souvent même ils leur sont inférieurs. L'amélioration de la nourriture est donc d'une absolue nécessité. Il en est de même des soins d'entretien quoiqu'à un moindre degré.

Les circonstances locales se trouvent ainsi un peu modifiées en faveur des métis que l'on obtiendra, l'influence de la race commune en sera bien affaiblie et la transformation de la race beaucoup plus facile.

Restent encore l'ancienneté et la fixité qui quelquefois sont supérieures dans la race commune. Dans ce cas, les produits d'un premier croisement ne pourront résister à l'influence du type commun, et, si ces produits sont alliés entre eux, ils reviendront bientôt à la race indigène, à moins qu'on ne combatte ces retours en versant dans le troupeau une nouvelle dose de sang améliorateur. C'est ce que l'on devra faire toutes les fois que les anciens défauts de la race locale reparaîtront. Ces retours sont la principale cause des difficultés que rencontrent les éleveurs qui veulent travailler au perfectionnement de leurs troupeaux par le métissage.

Le métissage est employé surtout lorsqu'on veut implanter dans une race des caractères et des aptitudes inconnues dans cette race. On pourrait obtenir le même résultat en recourant au croisement; mais ce dernier détruit la rusticité de la race commune et ses qualités propres, tandis que le métissage les lui conserve presque dans toute leur plénitude.

Lorsque la fixité du type améliorateur est beaucoup plus grande que celle de la race locale, le métissage devient une opération presque aussi facile que la sélection; mais c'est un cas très rare. Le plus ordinairement l'ancienneté et par conséquent la fixité appartient plutôt à la race rustique, car nos races les plus parfaites sont toutes de formation très récente,

En raison de ces difficultés quelques auteurs soutiennent que, dans certaines circonstances, il est impossible de réussir à former des races fixes par voie de métissage. Tous admettent, il est vrai, la possibilité d'arriver à une solution lorsqu'on a en vue que l'amélioration relative aux formes, à la précocité et à l'aptitude spéciale d'engraisser facilement. Ils reconnaissent que l'éleveur peut obtenir des individus très parfaits et peuvent donner une viande aussi bonne et en aussi grande quantité et à un prix de revient aussi bas que les meilleurs sujets de la race noble; mais là se borne toute l'amélioration, ils ne possèdent pas la fixité qui leur permet de transmettre sûrement à leurs descendants les précieuses qualités qu'ils ont acquises. En un mot ils sont excellents comme individus et nul comme reproducteurs.

Ces auteurs, malgré cela, ne repoussent pas complètement le métissage; ils ne font que limiter son emploi au cas où l'individu du type améliorateur l'emporte sur celle de la race commune.

La métisation a un tout autre objet que le croisement. Etant donné un besoin nouveau, chercher parmi les animaux connus, d'où qu'ils viennent, ceux qui paraissent devoir remplir au plus haut degré, les rapprocher par l'accouplement, puis choisir dans leur progéniture les individus qui présentent la solution la moins éloignée du problème posé et agir de même jusqu'à la fixation entière, par voie de génération, des caractères, des qualités physiques, soit ensemble soit distinctement, de la conformation extérieure et intérieure la plus favorable aux vues qu'on s'était proposées en commençant.

Dans cette opération, chacun des deux types formateurs s'amointrit au profit du point cherché. Il en résulte un animal nouveau, une combinaison nouvelle des forces organiques, des aptitudes, des formes, lesquelles ne sont plus celles des ascendants: une sélection attentive les maintiendra désormais dans la suite des générations.

Voilà le métissage que, de bonne foi, on ne saurait confondre avec le croisement.

Le métissage a des degrés. On l'arrête au point voulu; quelquefois même dès la première ou la seconde génération. Dans ce cas, il veut être incessamment recommencé, suivant les mêmes errements et avec les mêmes éléments, parce qu'il ne fixe pas dans les produits, de manière que ceux-ci puissent les répéter, les améliorations ou les avantages dûs au mélange de deux races plus ou moins voisines ou plus ou moins éloignées. Il ne donne alors que des animaux dont on tire parti individuellement, parce qu'on les fait naître pour l'utilité propre qu'ils peuvent avoir; et on les voue à la stérilité, parce qu'ils n'auraient aucune aptitude à transmettre leurs qualités à leur descendance.

Il n'en est plus ainsi quand une race nouvelle est sortie d'un métissage suivi, d'une métisation longuement continuée. Résultat lentement acquis de la combinaison de deux races distinctes, celle-ci offre alors des mérites particuliers qu'on ne retrouve ni dans l'une ni dans l'autre de celles qui ont été habilement mêlées. Supposant que ces mérites répondent à des besoins spéciaux qu'il est profitable de satisfaire, il est évident qu'il faudra tenter de reproduire entière, par elle-même, la création réalisée avec des éléments

étrangers, sinon même hétérogènes. Ceci est le fait d'un autre moyen de reproduction qui a reçu le nom de *consanguinité*, et qui est l'union de deux reproducteurs de la même famille en ligne directe, en très proche parenté quelquefois, mais toujours du même sang.

La métisation n'est donc pas toujours chose simple et facile: souvent elle offre des difficultés sérieuses; elle exige beaucoup de sagacité. Peut être même est-elle, de toutes les opérations de l'économie rurale, celle où le cultivateur a le plus à en montrer. Pour s'y livrer, il faut au préalable étudier à fond les races dont on peut se servir, les bien connaître, en apprécier les avantages et les inconvénients; calculer, aussi approximativement que possible, dans quelle proportion les méris devront hériter des formes, des aptitudes, des inclinations, bonnes ou mauvaises, du père, des qualités et des défauts de la mère, transmettre respectivement leurs caractères spéciaux, ou se neutraliser réciproquement dans leurs facultés reproductives; il faut savoir se rendre compte des besoins que nécessitera la nouvelle race, des soins particuliers, des précautions de toute espèce, du temps qu'elle demandera à se conformer et à se parfaire; il faut savoir observer et bien observer, tenir compte de la plus légère modification qui se présente, surveiller et raisonner tous les changements de formes ou de rapports dans les parties; il faut pouvoir juger du temps pendant lequel, une fois créée, la race pourra se soutenir par elle-même, des ressources de toute nature qu'elle exigera à cet effet, de l'influence favorable ou défavorable qu'exerceront sur elle, et les aliments, et les localités et tout ce qui résulte de la domesticité. C'est par la métisation qu'on est arrivé à la spécialisation des races si facilement suivie elle-même de l'exagération abusive de certaines facultés, de certaines aptitudes.

Les races spécialisées pour leurs aptitudes et créées à la faveur d'une métisation heureuse et savante nous viennent d'Angleterre, où l'art de produire les animaux a été fort loin. Nommons la race de Durham, dite courtes-cornes améliorée, type précieux de précocité et d'engraissement; la race d'Angus, qui n'a pas de cornes, qui jouit aussi à un très haut degré de la faculté de produire de très bonne heure une viande abondante et de bon goût et qui, dit-on, se montre également bonne laitière; la race de Hereford, qui travaille et s'engraisse facilement; enfin la race Ayrshire, qui a particulièrement été façonnée pour la production du lait. Dans l'espèce ovine, les races les plus remarquables appartiennent encore à l'Angleterre, et nos éleveurs connaissent tous aujourd'hui les Dishley, les New-Kent, les New Leicester, les Cotswold et les South-Down, tous recommandables par leur précocité et leur grande aptitude à prendre la graisse.

Comme les résultats obtenus par le métissage sont le fruit d'expériences longues et coûteuses, il importe beaucoup qu'on s'instruise des ces expériences, afin de ne pas s'exposer à des mécomptes qui peuvent compromettre gravement le succès des travaux de perfectionnement.

M. Malingié dont la science et la pratique font autorité dans l'amélioration du bétail, fait connaître de la manière suivante la méthode généralement suivie;

“Lorsqu'on cherche, en effet, à se procurer une race de bêtes à laines qui réponde aux besoins de l'époque, qui soit par conséquent apte à la boucherie, précoce, douée d'une grande puissance d'assimilation, et par-dessus tout rustique et économique; on est effrayé de la longueur du temps et de la persévérance de volonté qu'il faudrait apporter à cette opération en apurant une de nos races indigènes, pour l'amener, petit à petit, à l'aide des appareillements, des soins et de nourriture, au degré désiré d'amélioration. On renonce à une pareille entreprise, pour aborder au contraire celle des croisements, beaucoup plus facile au premier abord. C'est naturellement dans les races anglaises que se porte le choix du type améliorateur, puisque seules dans tout l'univers ces races réunissent les conditions désirées.....”

Cette manière de donner une solution à l'important problème des moyens d'améliorer les bêtes-à-laine est la même en Canada qu'en France. On allie les femelles indigènes avec des Leicesters, par exemple, et l'on obtient des produits peu améliorés d'abord, puis, en poussant plus loin le croisement, l'amélioration est plus sensible, mais les métis ne possèdent plus la rusticité désirable et donnent lieu aux inconvénients dont nous avons parlé dans notre causerie. Peu satisfait des résultats obtenus, on espère mieux faire avec une autre race dont on a reconnu les hautes qualités. On obtient quelquefois de meilleurs effets que dans le premier cas, mais qui sont encore loin de satisfaire.

Dans tous ces essais de croisements avec les races anglaises, les années s'accroissent et le temps s'écoule en exigeant de nouvelles dépenses, sans amener le résultat cherché. Le seul moyen d'arriver à une bonne solution pendant une vie d'homme serait de mener de front plusieurs de ces essais; de là complication considérable dans les soins et les faits qui doivent être enregistrés avec une grande exactitude, sans quoi il est impossible de se reconnaître et de suivre la marche des divers croisements.—(A suivre.)

Difficulté de prendre un cheval lorsqu'il est au pâturage.

Lorsqu'on tient un cheval au pâturage pendant la saison d'été, il arrive assez souvent qu'on éprouve des difficultés à pouvoir le saisir pour le mettre à la voiture. Afin de vaincre cette difficulté, voici ce que nous conseillons: Ne jamais courir après un cheval lorsqu'il est au pâturage, mais essayer de l'attirer à soi par la douceur. S'il se montre obstiné à se faire approcher, il faut lui présenter du grain dans un plat. S'il vient à vous, laissez le manger ce grain; mais ne lui présentez jamais un plat vide, sous prétexte de le tromper. Il y a des cultivateurs qui, lorsqu'ils vont au champ où le cheval pâture, apportent avec eux, soit une poignée d'avoine, une pomme, une carotte, un morceau de sucre ou de sel et le présentent au cheval, qu'ils veulent l'atteler ou non; de cette manière toutes les fois que le maître arrive au champ, le cheval court au-devant de lui. Chaque fois que vous sortez un cheval du champ où il pâture, ne lui donnez pas de coups de bride ou de fouet, car il en gardera le souvenir et vous le prendrez avec plus de difficulté une autre fois. Le cheval, comme tous les autres animaux, veut être traité avec douceur.

Le poulailler.

L'incubation des poules.—Dans les conditions actuelles, il y a, pour la généralité des cultivateurs, plus de profit à produire des œufs que des poulets. Cependant, comme il faut remplacer, chaque année, un certain nombre de pondeuses, on est toujours dans la nécessité de faire plus ou moins couvrir.

Les personnes les moins expérimentées dans le traitement des volailles connaissent, à ses allures et à ses gloussements, quand une poule se dispose à couvrir. Inutile donc de nous étendre sur ces minuties; nous dirons seulement qu'on peut hâter le moment de la couvaision, en laissant dans le nid un certain nombre d'œufs naturels ou en plâtre. La poule alors se détermine plus vite à couvrir et arrête sa ponte en présence des œufs dont elle voit son nid garni.

On peut aussi, et cela a beaucoup d'importance si l'on a en vue la ponte plutôt que la couvaision, détourner les poules de couvrir, en les soumettant à un régime rafraîchissant et d'abstinence. On place la poule dans un panier sans anse et renversé, d'où on la retire trois à quatre fois par jour pour la plonger pendant quelques minutes dans un vase dont l'eau doit lui venir au-dessus du dos. On ne fournit aucune nourriture à la poule, qui, au bout de 48 heures, ne songe ordinairement plus à couvrir; on lui donne alors la liberté pour recommencer, si deux jours de bains et d'abstinence n'étaient pas suffisants. On est bien rarement obligé de répéter une troisième opération.

Lorsqu'on entretient un certain nombre de poules, il est bien de mettre plusieurs couveuses, le plus est le mieux, sur les œufs le même jour. On peut parer ainsi à plusieurs accidents: si une couveuse meurt, on distribue ses œufs aux autres; si un nombre d'œufs suffisant pour occuper une couveuse sont brisés dans les nids, on refait la distribution et l'on place la poule libre sur quelques œufs d'épreuve, en attendant de la faire entrer dans une nouvelle série de couveuses; lors de l'éclosion, selon le nombre de sujets obtenus, on peut remettre à la ponte une ou plusieurs couveuses, dont on répartit les poussins sous les mères que l'on conserve. D'ordinaire on ne fait couvrir qu'une poule sur dix à douze pondeuses, et dans ce cas, nous avons toujours, au moment opportun, plus de couveuses que nous n'en voulons. On peut d'ailleurs faire attendre les plus pressées en les plaçant sur quelques œufs de plâtre, jusqu'au jour où l'on a réuni le nombre de couveuses que l'on désire.

Dindes couveuses.

On peut dire que la dinde est toujours prête à couvrir. Aussi arrive-t-il souvent que, pour obtenir des couvées précoces on fait couvrir des dindes, mais lorsqu'on n'a pas en vue ce résultat, il n'y a aucun avantage à faire couvrir ces gros oiseaux, à moins qu'on se trouve à une époque de l'année où les œufs ne soient très chers. Pour décider la dinde à couvrir, il suffit ordinairement de préparer un nid dans un lieu un peu obscur, d'y mettre quelques œufs et de placer la dinde dessus, en la couvrant d'un panier qui ne lui permette pas de se lever, pour qu'après vingt-quatre heures elle soit déjà attachée à son nid. Si ce simple moyen ne réussit pas, en voici un autre qui est à peu

près infaillible : lorsque l'oiseau n'est pas prêt à commencer sa ponte ou qu'il l'a terminée, on lui arrache les plumes du ventre et l'on fouette la partie mise à nu avec des orties ; quelques personnes enivrent, de plus, la dinde avec du vin, puis on la place sur le nid, comme nous venons de l'indiquer. Le contact des œufs diminue la souffrance causée par la piqure d'orties, et la dinde devient en quelques heures une couveuse dé terminée. Elle s'attache à ses œufs avec une passion inconnue, beaucoup se laisseraient mourir de faim et de soif plutôt que de les quitter un seul instant. On doit donc lever les dindes couveuses.

Selon sa grosseur, une dinde peut couvrir de 25 à 40 œufs ; malheureusement, bien que ces oiseaux prennent toutes les précautions possibles, ils sont lourds et brisent souvent des œufs.

On peut faire couvrir la même dinde plusieurs fois de suite en lui enlevant les poulets dès qu'ils sont éclos et en plaçant de nouveaux œufs dans le nid ; mais il est sage de ne pas dépasser deux couvées consécutives. La couveuse pourrait en mourir et meurt quelquefois, si l'on exige trop d'elle ou si on ne l'entoure pas de soins.

Il arrive fréquemment que la dinde couveuse que l'on vient d'ôter du nid ne songe qu'à s'y replacer et refuse de prendre sa nourriture. On la fait alors sortir, et, la touchant avec une baguette, on la force à marcher quelques instants. Ordinairement elle mange en rentrant. Si elle refuse, on est obligé de la prendre, de lui faire avaler du pain et sa pâtée, et de la faire boire. Ce cas se présente rarement.

Il est bon que les soins soient toujours donnés aux dindes, comme aux poules, par la même personne ; elles s'habituent à elle et ne s'effrayent pas.—Il faut retourner les œufs si on remarque que la couveuse ne le fait pas ; mais dès qu'on s'aperçoit que les petits commencent à éclore, il faut bien se garder de toucher à la couveuse ; si elle venait à craindre qu'on veut lui enlever ses petits, elle les serrerait tellement fort avec ses ailes, qu'elle en écraserait probablement un grand nombre. Il est généralement reconnu qu'il ne faut aider le poussin à sortir de l'œuf qu'à la dernière extrémité.

On doit avoir pour les dindes couveuses les mêmes soins que pour les poules couveuses.

Confection d'un herbier.

Pour celui qui désire se familiariser avec les plantes de toutes sortes, afin d'en connaître la valeur, et principalement à l'égard des plantes médicinales qui sont si utiles et que nous foulons parfois aux pieds, il importe de se créer un herbier.

On ne saurait mieux faciliter cet utile travail qu'en publiant ici les conseils qui nous sont donnés par un médecin de grande expérience, M. le Dr E. Ebrard. En mettant en pratique les renseignements qu'il nous donne, il nous serait facile de créer une véritable flore médicale.

Un herbier, dit le Dr Ebrard, est une collection de plantes devant réunir, à l'état sec, et chaque plante entre deux feuilles de papier, un spécimen de chacune des espèces que vous aurez cueillies, collection conservant leur forme particulière, et les offrant à la vue avec les tiges, les racines, les feuilles, les fleurs, etc.

L'hiver, lorsque le froid ou la pluie vous retiendront au coin du feu, lorsque la terre sera nue et desséchée, votre herbier sera comme un atlas de gravures représentant les plantes au naturel ; il vous permettra d'étudier la botanique ou la flore du pays avec des plantes sous les yeux ; il vous remettra en mémoire la forme et les caractères de celles que vous aurez conservées.

Vous est-il arrivé de ne pouvoir reconnaître le nom de l'une d'elles, vous pourrez, lors de la visite d'un botaniste plus instruit et plus expérimenté, réclamer son aide en la lui montrant. Vos occupations, nous répondrez-vous peut être, ne vous laissent pas assez de moments de loisir pour le travail nécessaire à la confection d'un herbier. Eh bien, limitez votre collection aux plantes médicinales qui vous sont indiquées par des personnes qui en connaissent la valeur, ou par des ouvrages spéciaux (telle que la *Flore Canadienne* de M. l'abbé Provancher) que vous trouverez chez les libraires. Ainsi restreinte, votre collection aura encore cet avantage, lorsque vous voudrez en faire connaître quelqu'une à une personne qui en a besoin, de vous aider par la vue de la plante desséchée.

Comment fait-on un herbier ? C'est ce que nous allons tâcher de vous apprendre, parlant d'abord de la cueillette des plantes.

N'herborisez pas le matin à la rosée, ou lorsque le temps est pluvieux, lorsque la température est humide. Vos plantes ainsi recueillies ne se conserveraient pas.

Choisissez autant que possible des plantes complètes, c'est-à-dire avec les feuilles, les fleurs, les fruits, les racines. Les feuilles les plus proches des racines diffèrent souvent beaucoup de celles du milieu de la plante ou de ses sommités. Faites en sorte, alors, d'avoir des échantillons de chaque variété de forme.

Les plantes petites se conservent avec toutes leurs parties, on nettoie les racines avec une brosse, après les avoir fait sécher, ou bien, en les lavant avec soin. Cependant, comme les racines sont la partie la moins importante, vous pourrez les laisser quand elles seront trop grosses ou charnues ; elles se dessècheront difficilement.

Lorsqu'une plante est très grande, ou bien lorsque les différentes parties qui la composent ne se trouvent pas réunies sur le même individu, vous prendrez une petite branche à feuilles, une petite branche à fruits, une autre à graines, et vous les placerez ensemble. C'est ainsi que les arbres, les arbrisseaux et les arbustes ne se conservent que par échantillons ; il faut alors les choisir de manière que les caractères de la fleur, la forme des feuilles et des branches y soient très apparents. Les rameaux sont-ils très gros, on les amincit avec un canif sur une de leurs faces, ou encore, on en fend l'écorce et on en retire le bois.

Vous aurez le soin d'acheter du papier *brouillard* (celui qui *boit* le plus d'humidité est le meilleur). Vous le choisirez de grand format. Vous vous procurerez, en outre, quelques planchettes de même étendue.

Vous placerez chacune de vos plantes sur un coussin de trois ou quatre feuilles de papier bibule ; vous l'étalerez en tâchant de lui conserver son port naturel et la disposition de ses diverses parties. La plante, un peu flétrie, se prête mieux d'ordinaire à la dispo-

sition qu'on lui donne sur le papier en la pressant avec les doigts. S'il en est de rebelles, qui se grippent d'un côté tandis qu'on les arrange de l'autre, vous les assujétirez, à mesure que vous les étalerez, au moyen de pièces de monnaie.

Vous intercalerez de petits morceaux de papier, déchirés d'avance, entre les feuilles qui chevauchent l'une sur l'autre, et surtout entre les diverses pièces des fleurs à pétales épaisses; sans cette précaution, les unes et les autres noirciraient dans toute l'étendue de leurs points de contact.

Laissez votre plante une demi-heure en cet état, afin qu'elle s'habitue pour ainsi dire, sous la pression des pièces de monnaie, à l'arrangement que vous désirez. Enlevez ensuite ces dernières peu à peu et avec précaution, puis étendez sur la plante trois ou quatre feuilles de papier.

Lorsque vous aurez ainsi arrangé plusieurs plantes, vous en ferez une pile de dix à douze, si leurs feuilles sont minces; de cinq à six, si elles sont épaisses. Vous placerez le tout entre deux planchettes que vous mettrez à la presse en les recouvrant de pierres. Vous les tiendrez dans un lieu sec.

Vous pourriez aussi, quand des plantes sont petites, en placer plusieurs sur la même feuille de papier. Celle-ci étant mieux garnie sur toute sa surface, elles subiraient une pression plus régulière.

Lorsque la pression aura duré vingt-quatre heures, vous entourerez les châssis ou planchettes avec une corde passant sur les quatre côtés et vous les tiendrez suspendus, exposés à un courant d'air pendant dix à douze jours environ, en d'autres termes, jusqu'à ce que les plantes soient sèches. Vous reconnaîtrez leur état par le toucher. Une plante conserve-t-elle de l'humidité, elle donne à la main une sensation de fraîcheur.

Autrefois, on maintenait longtemps les plantes à la pression, et on renouvelait les feuilles de papier tous les deux jours; c'était un moyen efficace, mais exigeant une grande dépense de temps et de papier.

Quelques personnes, immédiatement après la pression, mettent les feuilles de papier entre les matelas de leur lit. Elles prétendent que, par ce procédé, l'on conserve mieux la couleur des fleurs et principalement le vert des feuilles.

Vos plantes, une fois sèches, étendez chacune d'elles entre les deux feuillets d'une feuille de papier blanc collé; fixez-la à l'aide d'une épingle ou de brides de papier assujéties avec de la gomme; ajoutez une étiquette indiquant le nom de l'espèce, le lieu et le jour où vous l'avez cueillie. Entassez, enfin, vos feuilles de papier l'une sur l'autre; tenez les un peu serrées et renfermez-les.

Pour préserver vos collections de la piqûre des insectes, voici une recommandation que nous empruntons aux *Eléments de botanique* de M. Mutel: Passez sur chaque plante un pinceau ayant été trempé dans une solution d'un tiers d'once de sublimé corrosif, pour une chopine d'alcool. Une plante ainsi traitée ne doit pas être donnée à un malade.

Un herbier peut être une source de satisfaction. Le soir, dans le cours de l'hiver, vous évoquerez, en le feuilletant, une foule de souvenirs agréables: telle plante que vous aurez cueillie vous-même, vous rappellera un site charmant; telle autre une herborisation avec des personnes aimées. Puissiez-vous trouver

dans chaque plante médicinale le souvenir d'un malade soulagé, le souvenir d'un acte de bienfaisance!

Choses et autres.

Le troupeau de bétail Ayrshire sur la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.—Il nous fait plaisir d'apprendre que le nombre d'acheteurs d'animaux à la ferme-modèle de Ste-Anne augmente chaque année. Il n'en peut être autrement quand on sait que cette ferme possède des animaux choisis de race Ayrshire, dont la provenance offre les meilleures garanties et inspire par là même plus de confiance. Tous ceux qui ont visité la ferme font de grands éloges du troupeau de bétail Ayrshire qu'elle possède. Nous invitons les cultivateurs qui voudraient améliorer leur troupeau de bêtes à cornes par l'introduction des Ayrshires à en faire la commande au directeur de la ferme qui peut disposer de plusieurs veaux Ayrshire, avec ou sans *pedigree*, à des prix variant de \$6 à \$12 chaque. — *Voir l'annonce.*

Une brochure relative à l'élevage des chevaux.—Nous venons de recevoir du département de l'agriculture de la Puissance du Canada une intéressante brochure engageant les cultivateurs à se livrer à l'élevage des chevaux pour la remonte de la cavalerie anglaise et en décrivant ses avantages. Cette brochure, publiée en langue anglaise, contient une lettre des colonels Ravenhill et Phillips, et un appel du colonel Ravenhill aux éleveurs de chevaux du Canada. Cette brochure n'est pas trop volumineuse pour empêcher qu'elle soit traduite en français, afin d'en faire la distribution à nos cultivateurs canadiens-français. Il en est de même des *bulletins* de la ferme expérimentale qui a commencé ses opérations dans le voisinage d'Ottawa et qui sont distribués en langue anglaise seulement. Il nous semble que ces bulletins d'une utilité incontestable et dont on offre de faire l'envoi gratuitement à ceux qui en font la demande devraient être publiés aussi en français, afin que la masse de nos cultivateurs puissent profiter des renseignements donnés comme des avantages offerts par les directeurs de la ferme expérimentale d'Ottawa. Cette réserve à l'égard de nos nationaux semble nous faire croire que cette ferme expérimentale n'a été établie que pour l'avantage de ceux qui sont familiers avec la langue anglaise. La députation d'Ottawa agit avec assez de libéralité à l'égard des frais occasionnés pour la tenue de cette ferme expérimentale, pour nous faire espérer que ses rapports publiés en anglais le soient aussi en langue française.

Cercle agricole de St-François de Matapédia.—On nous informe qu'un cercle agricole vient d'être fondé dans cette nouvelle paroisse. Voici les noms des officiers et directeurs de cette association: Président honoraire: Rév. M. F. Cinq-Mars; Président, M. Athanase Pinault; Secrétaire-trésorier, M. Étienne Gallant; Membres du Comité: MM. Joseph A. Gallant, Stanislas Gallant, Maurice Blaquière, Joseph Lévesque, N. Leblanc et Prosper Pitre. Nous souhaitons bien sincèrement à ces vaillants colons tout le succès désirable pour qu'ils puissent conserver longtemps l'esprit d'union et de bonne entente qui est la base fondamentale d'un cercle agricole et qui en assurera son existence. Isolément, l'immense tâche de travail qui incombe au colon serait difficile à accomplir; mais formés en association, les colons peuvent s'aider et s'encourager mutuellement et par là parvenir à former une riche paroisse, et une paroisse modèle sous tous les rapports. Une paroisse devrait ne former qu'une seule et grande famille où l'ambition, la vengeance et la jalousie ne sauraient avoir place, où l'on s'aiderait mutuellement au lieu de causer à autrui des torts considérables et parfois irrémédiables soit dans la réputation soit dans les biens.

Le triage des blés pour semence.—Le cultivateur qui ne trie pas son blé de semence, même les autres céréales, sacrifie ses intérêts, gaspille son temps et ses peines, il les jette au vent!

PAILLETES D'OR—Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Sixième série, recueil des années 1883-84-85; un volume in-18.—Prix: 13 cents.—J. B. Rolland et Fils, éditeurs, 6 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

Nous ne serons pas seuls à nous réjouir de l'apparition de la 6e série de cette charmante publication connue sous le nom de *Paillettes d'Or*. Nous la saluons avec bonheur, persuadés que,

comme celle qui l'ont précédée elle procurera la joie et l'édification de ses lecteurs, par la sagesse des conseils, la solidité des enseignements et la douceur des consolations qu'ils trouveront en parcourant chacune de ses pages.

Ce petit recueil, revêtu de hautes approbations ecclésiastiques, et accessible à toutes les bourses ne peut manquer de trouver sa place dans toutes les maisons d'éducation, comme au foyer de chaque famille chrétienne, et par là répondre aux pieux desseins de l'auteur qui sont de *faire du bien en passant*.

On trouvera à la même librairie les cinq premières séries des *Paillettes d'Or*, reliées en un volume, au prix de 80 cents.

Ce que peut faire le vrai mérite.

La vente sans précédent du *Sirop allemand*, de Boschee, depuis quelques années, a étonné le monde. C'est sans doute le remède le plus sûr et le meilleur, qui ait jamais été découvert pour la guérison prompte et efficace du Rhume, de la Toux et des troubles les plus sévères au poumon. Il agit d'après un principe différent des prescriptions ordinaires données par les médecins, car il ne guérit pas une toux en laissant la maladie encore dans le système, mais au contraire, il éloigne la cause du mal, guérit les parties affectées et les laisse dans une condition purement saine. Une bouteille gardée à la maison pour en faire usage quand la maladie vient épargnera le mémoire du médecin et une longue maladie. Un essai vous convaincra de ces faits. Ce remède est positivement vendu par tous les droguistes et les marchands en général. Prix : 75 cents pour de grandes bouteilles.

RECETTES

Moyens de connaître les œufs qui produiront des coqs ou des poules.

Tous les œufs qui portent des vides sur le plus petit bout, contiennent des germes mâles, tandis que les œufs de poule sont également lisses aux deux extrémités.

Manière de faire du vinaigre de cidre.

*Pour une contenance de vingt-cinq gallons de cidre, on prendra une livre de levûre aigre, faite avec du levain et de la farine de seigle. On délayera cette levûre dans de l'eau chaude et on la versera par la bonde; puis, au moyen d'un bâton, on agira fortement le cidre, afin de bien mélanger la levûre. On laissera ensuite fermenter le liquide pendant huit jours et on aura un vinaigre de cidre assez fort. On le soutiendra quand il sera assez fort. Quand il sera fait, on le mettra en bouteille.

On conseille une autre méthode qui consiste à préparer plusieurs bouteilles vides, mettre dans chacune une cuillerée de cidre qui se convertira assez promptement en vinaigre et ajouter de temps en temps pareille quantité jusqu'à ce qu'elles soient pleines.

AVIS

Avis est par le présent donné que le vingt-cinq avril dernier, par ordre de l'Honorable Ernest Cimon, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, j'ai été nommé Curateur à la succession vacante de feu Louis Beaupré, en son vivant hôtelier, du Village de Kamouraska.

N. T. HÉBERT,

Curé de Kamouraska.

Fraserville, 3 mai 1887.

12 mai 1887.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec *pedigree*.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de Rimouski.

COUR DE CIRCUIT,

Pour le District de Rimouski,

Séjourant à St-Germain de Rimouski.

No. 2814.

DAME MARIA *alias* MARY HANNAH LAY, de la ville de St Germain de Rimouski, épouse dûment séparée, quant aux biens, par contrat de mariage, de James Andrew Butchart, commerçant, du même lieu, faisant commerce général, comme marchande publique, en la ville susdite, sous les nom et raison de "Butchart & Co." et de son dit époux dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs.

FABIEN BOULÉ, ci-devant cultivateur de la paroisse de St Germain de Rimouski et actuellement absent de la Province,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

G. C. C.

Rimouski, 25 avril 1887.

12 mai 1887.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans *pedigree*; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.